



CFA ADAPSSA : LES AIDES FINANCIERES uniquement pour le secteur privé

FRAIS DE REPAS

3€ par repas le midi et soir uniquement quand vous êtes dans votre centre de formation.



PROCESS...

Faire des courses alimentaires et boissons (sans alcool) d'un montant d'au moins 30.01€ le vendredi ou le samedi qui précède le regroupement en centre de formation.



JUSTIFICATIF

Les tickets de caisse sont à envoyer (fin de semaine ou fin de mois), au format PDF, à contact@cfa-adapssa.fr avec votre planning de formation.



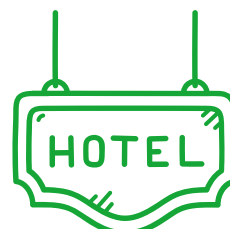
FRAIS D'HÉBERGEMENT

6€ par nuitée dans le cadre d'un double logement pour pouvoir assurer votre formation côté école.



JUSTIFICATIF

La facture de l'hôtel ou la quittance de loyer sont à envoyer, en fin de semaine ou de mois, au format PDF à : contact@cfa-adapssa.fr



AIDE AU PERMIS

Le permis à 1 euro par jour accessible aux 15-25 ans.
Régions, départements proposent des aides pour financer le permis : renseignez-vous afin de connaître votre éligibilité.



FRAIS DE 1ER ÉQUIPEMENT

Équipement pour les besoins de la formation (Inscrit au référentiel de formation. Exemple : blouse, chaussures....). Remboursement sur justificatif ticket.



PRÊT D'UN ORDINATEUR

Prêt d'un ordinateur sur caution (500€ chèque non encaissé), à rendre **impérativement** à la fin de la formation. Possible pour le secteur public.



Vous pouvez **télécharger CamScanner** (application gratuite) qui centrera et transformera vos justificatifs et documents en PDF.



Pour obtenir plus d'informations, contactez le
05 53 74 02 16 ou par mail contact@cfa-adapssa.fr



CFA ADAPSSA
Sanitaire, Social & Médico-Social
Faire de l'humain votre métier